



VILLE de MAISONS-LAFFITTE

COMMUNIQUÉ
de Jacques MYARD
Membre Honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte
Président du Cercle Nation et République

Le 20 Avril 2020

A/S : MESSAGE IMPORTANT : COVID-19, INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES No 17

DISTRIBUTION DE MASQUES EN TISSU PAR LA VILLE: LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

- **Vous pouvez commander votre masque sur le site de la Ville de Maisons-Laffitte en vous inscrivant obligatoirement via le formulaire à l'adresse suivante :**

<https://www.maisonslaffitte.fr/COVID-19:-distribution-de-masques/10273/>

- **Vous recevrez, en réponse, un courriel de convocation à une date et un horaire précis pour retirer le ou les masques auprès d'un des points de distribution de la ville.**

Regardez bien dans vos Spams pour être sûr de ne pas manquer l'info !

- **Les secteurs de distribution correspondent à la carte de collecte des ordures ménagères.**
Merci de choisir celui qui correspond à votre adresse de domicile.

AVERTISSEMENT : vous ne pouvez pas venir retirer de masque sans vous inscrire en ligne et vous devez impérativement attendre la réception de votre courriel de convocation.

En principe, en raison des contraintes de livraison, la première distribution devrait s'effectuer mercredi 29 avril dans l'après-midi.

- **La distribution de masques aux EHPAD et aux personnes vulnérables continuera d'être assurée par la Mairie.**

Les personnes qui n'ont pas d'accès à internet peuvent passer commande par téléphone auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

01 34 93 85 07 du lundi au vendredi, de 9h à 12h

MERCI DE PARTAGER CES INFORMATIONS AVEC VOS PROCHES ET AMIS